



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

O SOLE BREIZHOU – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 6 mars 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 19/02/2026, il a été constitué une SASU dénommée : O SOLE BREIZHOU Siège social : 8 Rue de Croas Kerféot, 29370 CORAY Capital : 1.000€ Objet : » La formation professionnelle continue dans les domaines de l'électricité et du photovoltaïque. Les travaux d'installation électrique générale et photovoltaïque, la maintenance de systèmes d'énergies renouvelables, l'installation de bornes de recharge (IRVE) et les travaux de second œuvre liés à l'aménagement. » Président : M. Salvatore ALESSANDRELLO, 35 Rue le Guennec, 29200 BREST. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles par l'associé unique. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de QUIMPER

[Consulter cette annonce en ligne](#)